



# FLASH INFO PNC



<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

23 septembre 2020 #301



## VOUS AVEZ DIT NÉGOCIATION ?

Le 22 septembre dernier s'est déroulée une des dernières « négociations » sur le PDV-PSE PNC.

Les thèmes abordés ont été les suivants :

- **le système de transition CRPN-CNAV** (encore) où **notre demande est d'augmenter significativement les indemnités de départ pour les PNC qui partiraient avec une décote CRPN** afin d'intéresser un maximum de PNC concernés (le nombre de PNC pouvant partir avec une CRPN à taux plein étant très faible). La Direction, peu enclin à faire de ce PDV un plan attractif, refuse...
- **la fermeture des bases PNC**. En plus de la **prise en charge des PNC jusque fin 2022**, nous demandons que les PNC concernés puissent avoir le choix entre CDG et LYS. **La Direction refuse et veut affecter tout les PNC dont la base ferme à CDG !**
- les modifications du texte de PDV-PSE

**LE PS VOIT SON ANCIENNETÉ MAINTENUE LORSQU'IL EST RECLASSÉ AU SEIN D'AF !**

**POUR LES PNC ET PNT, C'EST NON !**

**UNE TELLE DISCRIMINATION EST SCANDALEUSE !**

- la séparation des PNC en 2 catégories CC et H/ST :

**La Direction nous fait du chantage : ou elle impose ces deux catégories ou les Organisations Syndicales signent un accord de dégradation des conditions salariale (salaire et grade) des CC identifiés en sureffectif fin 2022**

La Direction laisse donc le **choix aux PNC** :

- de subir une **perte de salaire** (que ce soit en départ AF ou en dégradant les CC H/ST)
- d'être **licenciés**

Alors que la DOA demande à ses équipages de se mettre dans une bulle afin de préserver la sécurité des vols, la Direction met de l'huile sur le feu (dans un environnement sanitaire et socialement déjà très anxiogène).

**La sécurité des vols chez HOP! c'est : ça passe, ça passe... Mais jusqu'à quand ?**

